

# LA MISSION

# LA VISION

22 août 2015



## MISSION DE L'ASPQ

L'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) regroupe citoyens et partenaires pour faire de la santé durable par la prévention, une priorité.

### PRINCIPES D' ACTIONS

En sa qualité d'association autonome, l'ASPQ :

- informe et mobilise en vue d'adopter des politiques et des pratiques favorables à la santé durable par la prévention
- parraine des coalitions qui mènent des actions concertées ayant un impact significatif sur des enjeux de santé publique au Québec
- fonde toutes ses interventions sur les meilleures pratiques et des connaissances scientifiques

# VISION DE L'ASPQ

L'Association pour la santé publique du Québec soutient le développement social et économique par la promotion d'une conception durable de la santé et du bien-être. La santé durable s'appuie sur une vision à long terme qui, tout en fournissant des soins à tous, s'assure aussi de les garder en santé par la prévention.

## LA SANTÉ EST UN ACTIF SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

La santé de la population constitue le principal actif des sociétés dont le potentiel de développement repose de plus en plus sur le savoir et sur la compétence de ses citoyens. La durabilité de cet actif nécessite un engagement clair à créer, à maintenir et à améliorer la santé par la prévention. C'est le résultat des choix effectués chaque jour par les individus et par les communautés qui visent une qualité de vie supérieure, tout au long de leur vie.

## LA SANTÉ EST UN DROIT

La santé se situe au confluent des décisions politiques, économiques, culturelles, sociales et environnementales. En ce sens, la santé durable constitue, tout comme le développement durable, un droit que les nations modernes reconnaissent à leurs citoyens, individuellement et collectivement. Elles garantissent à chacun la possibilité d'évoluer dans un environnement où il retrouve tous les moyens nécessaires au développement de son plein potentiel.

## LA SANTÉ EST UNE RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE

La santé durable étant un droit collectif, elle engendre une responsabilité individuelle et collective. En conséquence, il incombe aux gouvernements, aux entreprises, aux communautés et aux citoyens d'assumer, collectivement et solidairement, la responsabilité supérieure de créer, de maintenir et d'améliorer la santé de tous.

## POUR CES RAISONS, NOUS CONSACRONS NOS EFFORTS À LA POURSUITE DES OBJECTIFS SUIVANTS :

### **1. Faire reconnaître la santé durable comme une priorité supérieure par les instances démocratiques et leurs institutions**

La santé durable doit s'incarner dans un leadership démocratique appuyé sur des institutions qui ont des mandats clairs quant à la création, au maintien et à l'amélioration de la santé de la population.

### **2. Élever la santé durable au rang d'idéal collectif**

Parce qu'elle est le moteur du développement social ou de notre prospérité, parce qu'elle est à la fois une responsabilité individuelle et collective, la santé durable est de fait un idéal collectif qui doit être reconnu comme tel. Tous les efforts doivent être déployés afin d'outiller les leaders et les communautés, de les mobiliser et de les engager dans la poursuite de cet idéal.

### **3. Rassembler et mobiliser les leaders autour d'objectifs communs**

En tant que responsabilité collective, la création, le maintien et l'amélioration de la santé de la population exigent une collaboration étroite avec les secteurs public, parapublic, privé, associatif et communautaire.

Tous ces secteurs doivent s'assurer d'une évaluation adéquate des impacts sur la santé. Plus particulièrement, les autorités publiques doivent assumer leur obligation d'évaluer l'impact sur la santé de toutes les politiques. Pour sa part, le secteur privé doit se rendre capable de mieux tenir compte de l'évaluation du risque à la santé de la population dans son offre de service (production, distribution, promotion).

### **4. Augmenter les sommes consacrées à la santé publique**

Les dépenses du gouvernement du Québec en matière de santé et de services sociaux représentent 43,4 % du budget de l'état soit près de 33 milliards de dollars en 2015. De ce montant, moins de 3 % est consacré à la prévention. Dans ce contexte, il est essentiel que l'effort financier consacré à la création, au maintien et à l'amélioration de la santé par la prévention soit rehaussé.

La santé durable, c'est notamment...

Débuter sa vie dans une famille chaleureuse, attentive et aimante • respirer un air de qualité • vivre dans un logement adéquat • évoluer dans un environnement sécuritaire où il fait bon vivre • participer à la vie économique et en tirer un juste revenu • avoir accès à une nutrition saine et en quantité suffisante • profiter d'un environnement qui favorise l'activité physique • avoir accès à l'éducation et au développement continu des compétences • vivre dans la joie et le sentiment de contrôle de sa vie • vivre dans une société ouverte, sans discrimination • participer aux décisions qui nous concernent • bénéficier d'un système de soins accessible • avoir accès à des soins palliatifs de qualité et pouvoir mourir dignement



ASSOCIATION POUR LA SANTÉ  
PUBLIQUE DU QUÉBEC

POUR EN SAVOIR PLUS : [www.aspq.org](http://www.aspq.org)